



Canadian Coast Guard Circular Circulaire de la Garde côtière canadienne

CCGC 12-2021

CGCC 12-2021

COVID-19 - Pre-deployment COVID-19 Testing for Northern and Arctic Bound Vessel Personnel and Passengers

COVID-19 - Tests de la COVID-19 préalables au déploiement pour le personnel et les passagers des navires à destination du nord et de l'Arctique

Target audience

All Canadian Coast Guard (CCG) personnel and any passengers deploying to northern communities and the Arctic.

Clientèle cible

Tout le personnel de la Garde côtière canadienne (GCC) et tout passager se déployant dans les communautés du nord et dans l'Arctique.

Purpose

The purpose of this circular is to provide information on the requirement for northern and Arctic pre-deployment COVID-19 testing.

Objet

La présente circulaire a pour but de fournir des informations sur la nécessité de procéder à des tests de la COVID-19 préalables au déploiement dans le nord et dans l'Arctique.

Background

In June 2021, as per the Arctic Fleet operational deployment plan, CCG ice breakers will begin deploying from bases in Victoria, British Columbia; Quebec City, Quebec; Dartmouth, Nova Scotia; and St. John's, Newfoundland and Labrador.

Contexte

En juin 2021, selon le plan opérationnel de déploiement de la Flotte de l'Arctique, les brise-glaces de la GCC vont commencer à se déployer à partir des bases de Victoria (Colombie-Britannique), de Québec (Québec), Dartmouth (Nouvelle-Écosse) et de St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).

Due to the ongoing COVID-19 pandemic, CCG has determined that all vessel personnel and passengers deploying to the north and Arctic will be required to undergo pre-deployment COVID-19 testing.

While CCG has implemented numerous strategies, processes and procedures to ensure the health and safety of its seagoing personnel, COVID-19 pre-deployment testing will provide an extra layer of protection for vessels and crew bound for the north and Arctic, wherein medical evacuation can be difficult.

Further to the pre-screening of all CCG vessel personnel and passengers prior to departure (see circular [21-2021 COVID-19 - Health Screening Questionnaire and COVID-19 Testing Protocol for Canadian Coast Guard \(CCG\) Personnel and Persons Seeking Access to CCG Installations, Vessels, Helicopters and Vehicles](#)), Canadian Coast Guard personnel and passengers, as a pre-condition to boarding a vessel or chartered plane used for crew changes, must also produce the following within 48 hours prior to boarding the vessel or plane:

- a negative laboratory or point-of-care COVID-19 polymerase chain reaction (PCR) test result, and/or
- a negative rapid antigen test result

These test results will be required irrespective of having received a COVID-19 vaccination.

En raison de la pandémie de la COVID-19 en cours, la GCC a déterminé que tout le personnel et les passagers des navires se déployant dans le nord et l'Arctique devront subir des tests de la COVID-19 préalables au déploiement.

Bien que la GCC a mis en œuvre de nombreuses stratégies, processus et procédures pour assurer la santé et la sécurité de son personnel navigant, les tests de la COVID-19 préalables au déploiement fourniront une protection supplémentaire pour les navires et les équipages à destination du nord et de l'Arctique, où les évacuations médicales peuvent être difficiles.

En plus du dépistage préalable de tout le personnel des navires de la GCC et des passagers avant le départ (voir la circulaire [21-2021 COVID-19 - Questionnaire de dépistage de santé et le protocole de test de la COVID-19 pour le personnel de la Garde côtière canadienne et les personnes souhaitant accéder aux installations, navires, hélicoptères et véhicules de la GCC](#)), le personnel de la Garde côtière canadienne et les passagers, comme condition préalable de monter à bord d'un navire ou avion nolisé utilisé pour les changements de membres d'équipage, doivent également produire ce qui suit dans un délai de 48 heures avant de monter à bord du navire ou avion :

- un résultat négatif au test COVID-19 réaction en chaîne de la polymérase (RCP) de COVID-19 en laboratoire ou à un point de service, et/ou
- un résultat négatif à un test d'antigène rapide

Ces résultats de test seront exigés indépendamment du fait d'avoir reçu une vaccination contre la COVID-19.

These measures will contribute to ensuring the success of CCG's programs in the north and Arctic by reducing the risk of infection on board vessels and its introduction into remote communities.

Strategy for COVID-19 testing

Testing will be administered by trained and approved CCG personnel, private laboratories, or through provincial health authorities. Regions are coordinating testing processes and procedures and will provide information to crew, scientists and other passengers as required.

Required action

Northern and Arctic pre-deployment COVID-19 testing will be coordinated by each region. Periodic testing, as required on board, will also occur during Arctic voyages to further ensure the ongoing health and safety of seagoing personnel.

In the case where testing is administered by a private laboratory or by provincial health authorities, test results will be released either directly to a senior regional official or directly to the individual. When released to the individual (crew, scientist and others), test results must be shared with the CCG authority identified by the region. Results will be handled as "Protected B" information.

Ces mesures contribueront à assurer le succès des programmes de la GCC dans le nord et l'Arctique en réduisant le risque d'infection à bord des navires et son introduction dans les communautés éloignées.

Stratégie pour les tests de la COVID-19

Les tests seront administrés par le personnel formé et approuvé de la GCC, par des laboratoires privés, ou par les autorités sanitaires provinciales. Les régions coordonnent les processus et les procédures de tests publics et fourniront des informations aux membres d'équipage, aux scientifiques et aux autres passagers, au besoin.

Action requise

Les tests de la COVID-19 préalables au déploiement dans le nord et l'Arctique seront coordonnés par chaque région. Des tests périodiques seront également effectués, tel que requis à bord, lors des voyages dans l'Arctique, afin d'assurer la santé et la sécurité des membres du personnel navigant.

Dans le cas où le test est administré par un laboratoire privé ou par les autorités sanitaires provinciales, les résultats des tests seront diffusés soit directement à un haut fonctionnaire régional, soit directement à la personne concernée. Lorsqu'ils seront communiqués à l'individu (membre d'équipage, scientifique et autres), les résultats des tests devront être partagés avec l'autorité de la GCC identifiée par la région. Les résultats seront traités comme des informations « Protégé B ».

Employees that do not follow these procedures and protocols may increase the risks of contamination on our vessels. Should an employee choose not to undergo the test, we will work with the employee to accommodate them with other work or, if no other work is available, to take appropriate leave.

Hygiene/Safety procedures - reminder

At all times including throughout the voyage on board the vessel or charter flights and throughout the crew change and testing process, vessel personnel and passengers should:

- maintain the Public Health Agency of Canada (PHAC)'s recommended physical distance of at least 2 meters from other persons
- wear a non-medical mask if physical distancing cannot be maintained, as per CCG [Operations Safety Bulletin 08-2020 COVID-19 – Information Concerning the Use of Non-Medical Masks at Work](#)
- comply with standard infection protection and control precautions (handwashing, etc.) as outlined by PHAC's [COVID -19 - Prevention and risks](#) webpage

Les employés qui ne suivent pas ces procédures et protocoles peuvent augmenter les risques de contamination sur nos navires. Si un employé choisit de ne pas se soumettre au test, nous travaillerons avec lui pour l'accueillir avec d'autre travail ou, si aucun autre travail n'est disponible, pour prendre un congé approprié.

Procédures d'hygiène/sécurité - rappel

À tout moment y compris tout au long du voyage à bord du navire ou des vols nolisés et tout au long du processus de changement d'équipage et de testage, le personnel du navire et les passagers devraient :

- maintenir la distance physique recommandée par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) d'au moins 2 mètres par rapport aux autres personnes
- porter un masque non médical si la distance physique ne peut être maintenue, conformément au [Bulletin de sécurité des Opérations 08-2020 COVID-19 – Informations concernant l'utilisation de masques non médicaux au travail](#) de la GCC
- respecter les précautions standard de protection et de contrôle des infections (lavage des mains, etc.) telles que définies sur la page Web [COVID-19 - Prévention et risques](#) de l'ASPC

Enquiries

Enquiries regarding this circular should be directed to:

Director General, Fleet and Maritime Services

infopol@dfo-mpo.gc.ca

Renseignements

Les demandes de renseignements sur cette circulaire doivent être adressées au :

Directeur général, Flotte et Services maritimes

infopol@dfo-mpo.gc.ca

Director General, Fleet and Maritime Services



Marc Mes

Directeur général, Flotte et Services maritimes